



Cercle Athlétique de Montrouge

tarifs tennis saison 2011/2012

1. ANNEE COMPLETE (octobre 2011 à septembre 2012)

<u>naissance</u>	<u>catégorie</u>	<u>tarif</u> ⁽¹⁾	<u>montrougiens</u> ⁽²⁾
en 1981 ou avant :	adulte (30 ans et plus)	860 €	*660 € ⁽²⁾
de 1982 à 1986 :	jeune adulte (25 / 30)	555 €	395 € ⁽²⁾
de 1987 à 1993 :	jeune (18 / 25 ans)	455 €	320 € ⁽²⁾
de 1994 à 1997 :	cadet junior (14 / 18 ans)	345 €	265 € ⁽²⁾
en 1998 ou après :	enfant (jusqu'à 14 ans)	290 €	200 € ⁽²⁾

***OFFRE SPECIALE "NOUVEAU MEMBRE ADULTE MONTROUGIEN" : 520 €⁽²⁾**

2. TARIFS SAISONNIERS

<u>naissance</u>	<u>catégorie</u>	<u>avr./sept.</u> ⁽³⁾	<u>oct./mars</u> ⁽⁴⁾	
en 1981 ou avant :	adulte (30 ans et plus)	365 €	590 €	
de 1982 à 1986 :	jeune adulte (25 / 30)	280 €	-	
de 1987 à 1993 :	jeune (18 / 25 ans)	215 €	-	
de 1994 à 1997 :	cadet junior (14 / 18 ans)	145 €	-	
en 1998 ou après :	enfant (jusqu'à 14 ans)	130 €	-	
<u>1er juillet / 31 août</u>	<u>7 jours</u>	<u>14 jours</u>	<u>21 jours</u>	<u>30 jours</u>
- 18 ans	30 €	50 €	70 €	80 €
autres	40 €	70 €	100 €	125 €

3. INVITATIONS⁽⁵⁾

Les adhérents tennis peuvent inviter⁽⁵⁾ d'autres joueurs (sauf mercredis, week-end et jours fériés). Tarifs : 18 € pour inviter un « 25 ans et + », 12 € pour les -25 ans (8 € seulement pendant les vacances scolaires).

2 invitations offertes à chaque membre « année complète »

4. ECOLE DE TENNIS, COURS INDIVIDUELS ET COURS COLLECTIFS⁽⁶⁾

MINI-TENNIS : cours 1h30 /semaine, le mercredi ou le samedi, selon disponibilités 2006 à 2008
315 €

ECOLE TENNIS + MULTISPORTS + COTISATION : 2003 à 2005
542 €
1h de cours de tennis par semaine + 1h de multisport.

La cotisation ANNEE COMPLETE est incluse dans le tarif et 1999 à 2002
620 €
permet de réserver et jouer sur tous les terrains, toute l'année.

AUTRES COURS DE TENNIS, collectifs ou individuels pour tous les âges, par professeurs diplômés agréés par le CAM. Contactez le secrétariat.

5. SERVICES, ASSURANCES, INVITATIONS, REMISES...

badge d'accès + nominatifs, obligatoires pour accéder au club et
codes Internet : réserver les courts, au CAM ou par Internet : 12 €

casier vestiaire casier privatif, situé dans les vestiaires « tennis »,
individuel : 40 €/ an+ caution 15 €

membre membres non pratiquants : 80 € pour les 60 ans et +,
honoraire : 140 € pour les autres

assurances : assurance complémentaire remboursant tout ou partie
de la cotisation en cas de pépin : voir secrétariat

règlements : par carte bancaire, chèque ou espèces ;
paiements échelonnés : nous consulter.

réductions couple : -5% pour le second cotisant
familles : famille de 3 pers. : 5% sur la totalité des cotisations
famille 4 ou + : -10% sur la totalité des cotisations

parrainages⁽⁷⁾ : **PARRAINEZ UN NOUVEAU MEMBRE**
et recevez en prime 15% de sa cotisation !

(1) TARIFS & LICENCES : la licence FFT est obligatoire pour tout joueur pratiquant le tennis dans une association affiliée ; son coût est inclus sans supplément dans toute offre comprenant une cotisation de 5 mois et plus ; dans les autres cas, l'établissement d'une licence est facturé en sus, au tarif en vigueur ; conformément aux règles de la FFT, les renseignements fournis par les licenciés sont communiqués aux entreprises et organismes autorisés, par elle ou par le club, à les utiliser à des fins commerciales. **(2) MONTROUGIENS** : grâce à un accord avec la municipalité, les habitants de Montrouge bénéficient de réductions sur leur cotisation année complète et, dans certains cas, d'une prime pour leur 1ère inscription au C.A.M ; les tarifs indiqués sont les tarifs nets dus par l'adhérent. **(3) COTISATION ETE** (15 avril / 30 septembre) ne permet de jouer que sur les courts extérieurs. **(4) COTISATION HIVER** (d'octobre à mars), réservée aux +65 ans et +25 ans d'ancienneté au CAM ; permet de jouer sur toute la période, sur tous les courts. **(5) INVITATIONS** : réservées aux licenciés FFT ; un joueur ne peut être invité plus de 3 fois par saison, même par plusieurs membres. **(6) MINI TENNIS / ECOLE DE TENNIS** : les activités mini-tennis, tennis et multisports se déroulent hors vacances scolaires, à partir du 26 sept. 2011, et s'achèvent le 20 juin 2012 (**jour de la fête de l'école de tennis**). **(7) PARRAINAGE** : ne peuvent être « parrainées » que des personnes nées 1993 ou avant et n'ayant pas été membres du CAM au cours des 3 saisons précédentes ; la prime de 15% est calculée sur la cotisation du nouveau membre après remises et réductions dont il pourra bénéficier ; le parrain doit être majeur et à jour de ses cotisations ; il est le bénéficiaire de la prime ; il peut parrainer plusieurs personnes.



Cercle Athlétique de Montrouge

60 avenue Marx Dormoy - 92120 Montrouge

tél: 01.46.57.59.00

accueil@camontrouge.fr - <http://www.camontrouge.fr>





WWW.CAMONTROUGE.FR

Montrouge, le 15 septembre 2011

Cher Camiste,

90 ans... Déjà ?

C'est un âge canonique disent certains. C'est un âge respectable, préférons-nous penser. Un gage d'histoire et de vécu, de souvenirs, d'envies aussi, entre le CAM et ses membres, entre ses équipes, ses champions et leurs supporters, entre des amis qui savourent chaque moment passé ensemble, au club... Et le succès incontestable de la fête des 90 ans organisée en juin confirme que, des plus jeunes aux plus anciens, le CAM est dans nos pensées et dans nos cœurs, plus que jamais.

90 ans... Et plein d'avenir !

Vous avez pu le constater, le CAM évolue avec son époque. Pas assez pour certains, pas assez vite pour d'autres... Mais il ne reste pas immobile, loin de là.

Ainsi appréciez-vous sans doute la nouvelle terrasse, décidée par les administrateurs, qui a fait la joie de nombreux camistes depuis son installation en mars dernier, et se fait déjà oublier tellement elle a été adoptée. Mais ce n'est qu'un exemple : le WiFi est opérationnel, et couvrira dès le mois d'octobre une plus grande surface du CAM ; le site Internet www.camontrouge.fr vous informe régulièrement et, dans quelques jours, **de nouveaux services Internet**, comme la possibilité de réserver des courts via Internet, vous seront proposés !

Plus encore, un « **plan d'avenir** » est en préparation : quel CAM souhaitons nous à horizon 3 ans ? Quels projets présenter ? Sur quels critères les choisir ? Nous reviendrons bientôt vers vous pour évoquer tout ceci et y travailler. Nous aimerions que les camistes se sentent impliqués et concernés. : leur participation active, la votre donc, est souhaitable.

Nouvelle saison, nouvelle cotisation...

Plus que quelques jours avant la nouvelle saison, qui débute le mois prochain. L'occasion de vous communiquer les tarifs 2011-2012 : n'oubliez pas qu'il faut, sans tarder, renouveler votre adhésion pour pouvoir continuer à jouer dès le 1er octobre...

L'occasion aussi de vous rappeler que vous pouvez faire découvrir le club à des amis, des connaissances : plusieurs « outils et services » de convivialité sont à votre disposition pour cela, et nous aimerions insister sur ces possibilités, trop peu utilisées, parfois simplement méconnues...

► Les invitations

Vous pouvez inviter des joueurs à partager avec vous les plaisirs de nos 16 courts en terre battue pour un prix raisonnable, et même modique pour les jeunes ou pendant les vacances scolaires ; mais, surtout, **savez-vous que vous bénéficiez de deux invitations gratuites⁽¹⁾ avec votre abonnement ?**



Cercle Athlétique de Montrouge

60 avenue Marx Dormoy - 92120 Montrouge

tél: 01.46.57.59.00 - accueil@camontrouge.fr - <http://www.camontrouge.fr>

► **Les tournois « open », les compétitions, les journées « Portes Ouvertes » ...**

De nombreux tournois sont organisés tout au long de la saison, dont plusieurs « open » pour les non camistes. N'hésitez pas à en faire la promotion autour de vous.

Mais ce n'est pas tout : il y a aussi le « spectacle » des compétitions... Qu'il s'agisse de Tennis, avec nos nombreuses équipes, nos champions, ou pourquoi pas de Hockey sur Gazon – un spectacle de haut niveau avec **nos garçons Champions de France pour la seconde fois d'affilée** – les occasions sont nombreuses pour, d'abord, profiter soi même du spectacle et, ensuite, le faire découvrir autour de vous.

Il y a enfin, deux fois par an, les journées Portes Ouvertes, une initiative qui permet de découvrir le club dans une ambiance de fête et de convivialité particulière, avec des animations spécifiques.

► **Le Fair-Play**

Notre club-house et sa nouvelle terrasse peuvent être l'occasion de recevoir vos amis autour d'un repas, de leur faire découvrir le CAM...

► **Le parrainage**

Et pour terminer, un cadeau pour vous remercier de tous vos efforts à promouvoir le CAM et vous inciter à « conclure » avec un candidat camiste potentiel : **la prime parrainage⁽²⁾**. En parrainant un nouveau membre, vous pourrez partager avec lui des heures de tennis et de détente sur les installations du CAM, et lui permettrez certainement de nouer de nouvelles relations avec les autres camistes. Mais saviez-vous que vous pourriez aussi recevoir une gratification ? Qu'en tant que parrain vous pourriez recevoir **une prime équivalente à 15% de la cotisation de votre filleul** ? Libre à vous d'en bénéficier, de la partager avec lui, ou de la lui céder...

Enfin, le CAM c'est aussi la présence permanente de **nombreux professeurs diplômés**, qui proposent des cours, particuliers ou collectifs, pour tous les âges, tous les niveaux : quel plaisir que d'être conseillés par l'œil du professionnel qui analyse vos forces et vos faiblesses, vous aide à corriger un geste qui vous porte peine !

Vous souhaitez, vous aussi, que le CAM continue d'avancer, avec le soutien de ses fidèles membres et celui, indéfectible, de la municipalité, et pouvoir continuer à profiter de ses infrastructures et de ses services : n'attendez pas, venez dès aujourd'hui au secrétariat renouveler votre adhésion... Vous trouverez ci-joint les principaux tarifs du Tennis pour la nouvelle saison.

A très bientôt,
Fidèlement,

Bruno SERIN,
Secrétaire Général

NB : des questions ? le secrétariat du CAM et les administrateurs sont à votre disposition, sur place ou par email (accueil@camontrouge.fr).

(1) INVITATIONS : 2 invitations gratuites et nominatives offerte avec chaque cotisation « année complète ». Détails et conditions d'utilisation sur le site internet du CAM, www.camontrouge.fr.

(2) PARRAINAGE : ne peuvent être « parrainées » que des personnes nées 1993 ou avant et n'ayant pas été membres du CAM au cours des 3 saisons précédentes ; le parrain doit être majeur et à jour de ses cotisations ; il peut parrainer plusieurs personnes.



Cercle Athlétique de Montrouge

60 avenue Marx Dormoy - 92120 Montrouge

tél: 01.46.57.59.00 - accueil@camontrouge.fr - <http://www.camontrouge.fr>